LE CEMPUISIEN

BULLETIN DE L'ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÈVES
DE L'INSTITUTION DÉPARTEMENTALE GABRIEL PRÉVOST

MV

PRÉSIDENT : M. VIGNERON, 35, allée Gabriel Rabot – 93300 AUBERVILLIERS – SIÈGE SOCIAL : 60, rue René Binet – 75018 PARIS - C.C.P. 1844-02 Paris

N° 173 Eté-Automne 1996



lundi 19 février 1906

cps n°173 5°série
jaquette p.2



La classe du certificat (C. E. P.) - cour des machines.

Mise en scène par l'instituteur, loiseau, passionné de photographie.
On reconnait Pierre Dugué ; à côté, Jean Dessauty ;
au fond : Robert François et Raymond Salmon.

LE CEMPUISIEN

BULLETIN DE L'ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÉVES
DE L'INSTITUTION DÉPARTEMENTALE GABRIEL PRÉVOST

MV

N° 173 Eté - Automne 1996 -

SOMMAIRE

Le gérant : Daniel Reignier
6, ruc de la petite fontaine
91430 - Vauhallan
Téléphone 69.41.35.35.

cps n°173 5°série
page 2

Les illustrations du Cempuisien

La couverture -

L'on peut voir au tableau noir, les bonnes opérations effectuées par les élèves après la leçon d'arithmétique, le lundi 19 février 1906.

Photo d'hier -

A l'O.P. en 1932, la classe du certif.

photo Loiseau.

Photo d'aujourd'hui -

Aux cérémonies du 11 mai 1996 où une cinquantaine d'anciennes et d'anciens s'étaient rendus - un petit groupe pose devant la classe de leur enfance.

photo R. Laher.

Dernière de couverture -

- Dans la cour d'honneur, le 11 mai, discours du président.

photo R. Laher

1983 - La fanfare de l'O.P. du temps de monsieur Simon

photo D.R.

- Le bâtiment "Tournaire" vu du jardin.

photo R. Laher

-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-

DATE A RETENIR

Le 27 Octobre 1996 - Grande réunion des Cempuisiens au banquet des "anciens" à l'Hôtel Ibis de Gentilly.

Pour venir nombreux..... qu'on se le dise !

-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-

cps n°173 5°série
page 3

CEREMONIE AU CAVEAU DE GABRIEL PREVOST

Samedi 11 mai 1996

-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-

Monsieur le directeur, monsieur le maire de Cempuis,
mesdames, messieurs, chers enfants, chers amis,

Au nom de tous les membres de la grande famille édifiée au fil des ans, autour des anciennes et des anciens, permettez-moi de me souvenir des temps où, sous le label familier "O.P", nous préparions et célébrions la cérémonie qui nous réunit encore aujourd'hui devant le caveau de Gabriel Prévost. Durant les années qui furent les miennes ici, le bois nous était interdit, à l'exception des jours précédant la cérémonie au Caveau, et ceux du week-end des Fêtes de la Pentecôte. Avril, mois du décès de Gabriel Prévost, marquant la période où le printemps prend majestueusement ses quartiers, le bois, plus fourni qu'il ne l'est maintenant, était parsemé de fleurs qui mariaient le chatoiement de leurs couleurs sur un tendre fond de verdure.

Les jours précédant la cérémonie, les 300 élèves que comptait l'Institution investissaient le bois sous la conduite de leurs maîtres et maîtresses respectifs afin de procéder à une ample cueillaison de fiers boutons d'or, de sages anémones et de modestes pervenches.

Le jour de la cérémonie, chaque élève faisait offrande du petit bouquet dont il était porteur en le déposant devant la porte du pavillon funéraire de Gabriel Prévost. Le silence tendait progressivement sa nappe sur l'herbe de la pelouse tandis que du touffu des arbres s'envolaient les roulades joyeuses des oiseaux désinvoltes.

Des paroles étaient prononcées qui évoquaient la vie de Gabriel Prévost, l'oeuvre de ses disciples ou bien encore la gestion et le développement de l'établissement.

Il appartenait enfin à la fanfare qui avait pris place sur la terrasse avec bancs et pupitres, de parapher la cérémonie en interprétant une page musicale dont l'ample chant montait simultanément dans les frondaisons bruissantes et descendait vers l'auditoire attentif et recueilli...

Chers enfants,

Au delà du changement de statut qui fait que s'édifie désormais une Oeuvre nouvelle dans ces lieux où nous avons grandi, permettez-moi de considérer que sur un point essentiel, aujourd'hui ressemble à hier. Bien sûr, il y a, de même que par le passé, une assitance nombreuse, diverse, recueillie, respectueuse. Mais il y a d'abord et surtout, avant tout préciserai-je, votre présence. Par là, je considère que le trait premier, le trait fondamental de l'oeuvre de Gabriel Prévost est honoré, savoir, l'aide, l'assistance à l'enfance déhéritée. En d'autres temps, nombre d'entre-vous auraient pu devenir pensionnaires à l'O.P., tout comme nous l'avons été. Mais il ne s'agit ni de fiction, ni de jadis; il s'agit d'aujourd'hui, il s'agit de demain.

Comme vous avez vos éducateurs, nous avons eu les nôtres. Tout comme ceux-ci, les vôtres travaillent à vous donner les bases scolaires, professionnelles, morales et civiques propres à vous permettre de trouver votre voie et de creuser dignement votre sillon.

En honorant Gabriel Prévost aujourd'hui, l'Association des anciens élèves de l'Institution Gabriel Prévost forme des voeux pour que vous soyez, chacun à votre tour, des Anciens élèves de la maison et collège Marcel Callo fiers de vous-même ainsi que de vos éducateurs.

(- Après l'hommage rendu à Gabriel Prévost par notre président, la nombreuse assitance quitte la clairière du bois et par la grande allée se rend dans la Cour d'honneur pour une autre cérémonie.)

cps n°173 5°série
page 4

CEREMONIE " AUX MORTS "

Cour d'honneur

-:-:-:-:-:-:-:-:-:-

Mesdames, messieurs,
Chers amis,

Encore plus qu'aux moments des jours ordinaires, rien ne pourra jamais faire que, devant cette plaque où sont couchés les noms des martyrs des guerres intervenues depuis 1914, nous ne nous insurgions encore davantage contre les horreurs qui ensanglantent tout le monde en cette fin de siècle.

A des phrases que j'aurais pu écrire, j'ai préféré choisir aujourd-hui de vous lire un poème qui évoque la guerre de 14 ainsi que l'on dit ordinairement par raccourci.
Le poète en est Louis Aragon. Mobilisé à vingt ans en 1917 en qualité de médecin, il a immédiatement été envoyé au front.

Après le poème nous observerons une minute de silence. Elle marquera la fin de la cérémonie.

Tu n'en reviendras pas

Tu n'en reviendras pas toi qui courrais les filles
Jeune homme dont j'ai vu battre le coeur à nu
Quand j'ai déchiré ta chemise et toi non plus
Tu n'en reviendras pas vieux joueur de manille
Qu'un obus a coupé par le travers en deux
Pour une fois qu'il avait un jeu du tonnerre
Et toi le tatoué l'ancien légionnaire
Tu survivras longtemps sans visages sans yeux
On part Dieu sait pour où ça tiens du mauvais rêve
On glissera le long de la ligne de feu
Quelque part ça commence à n'être plus du jeu
Les bons-hommes là-bas attendent la relève
Roule au loin roule train des dernières lueurs
Les soldats assoupis que ta danse secoue
Laissent pencher leur front et fléchissent le cou
Cela sent le tabac la laine et la sueur
Comment vous regarder sans voir vos destinées
Fiancés de la terre et promis des douleurs
La veilleuse vous fait de la couleur des pleurs
Vous bougez vaguement vos jambes condamnées
Déjà la pierre pense où votre nom s'inscrit
Déjà vous n'êtes plus qu'un mot d'or sur nos places
Déjà le souvenir de vos amours s'efface
Déjà vous n'êtes plus que pour avoir péri

A l'issue de la minute de recueillement, monsieur Rombout nous invite à nous rendre à la salle des fêtes dans le parc, pour une allocution qu'il prononcera avant de boire tous ensemble le verre de l'amitié.

... Devant la porte encore fermée de ce haut lieu de la musique où chaque jour la fanfare se faisait entendre, la foule des invités se rassemble enfin pour écouter le discours du directeur de l'établissement, monsieur Rombout

Monsieur le président, monsieur le maire,
Messieurs les conseillers municipaux et anciens combattants,
chers "anciens" et amis,

Vous me permettrez ce matin, après ces hommages rendus à Gabriel Prévost et aux cempuisiens morts pour notre Patrie, de vous livrer les réflexions que m'inspirent votre visite et notre rencontre d'aujourd'hui.

Un ancien de l'Oeuvre d'Auteuil, entré en 1941, me livrait son expérience :

" - Le directeur de la maison où j'ai vécu, m'a demandé de parler aux élèves qui allaient sortir. Je devais leur communiquer les vraies valeurs qui leur permettraient une insertion sociale réussie. La seule chose qui m'est apparue importante c'était les liens de camaraderie, la vraie amitié qu'ils pouvaient construire lors de leur vie dans la maison. Cette amitié dépassera le temps."

N'est-ce pas cette même amitié dont vous témoignez aujourd'hui ? Le temps ne provoque pas d'érosion. Les différents articles du **Cempuisien** et les quelques chansons fredonnées lors de vos passages, traduisent cette solidarité, cette amitié qui est enviable par tout un chacun.

Aristote dans ses leçons à Nicomaque place l'Amitié comme la vertu ultime, la seule qui conduit au bonheur.

Ainsi votre présence, la publication du Cempuisien, tout ce qui transparaît de la vie de votre Association, sont autant d'encouragement à notre action éducative qui se développe.

Pour ne pas être trop long et pour parvenir promptement à la "Surprise" que nous vous réservons et qui vous vaut de rester au seuil de cette salle, je vous livre quelques informations sur la Maison.

- Depuis le 27 avril nous avons une antenne à Amiens, lieu de rencontre avec les familles, les travailleurs sociaux et toute personne désirant nous aider.
- Depuis le 29 avril nous sommes jumelés avec l'école anglaise High School de Wokingam de la Carities Barnardos.
- En septembre 1996 ouvrira sur Gaudechart une Ecole de vie d'Animation préparant à un C.A.P. d'animation.
- L'effectif de nos élèves est passé cette année à 270.

Ces 270 élèves nous témoignent d'une fracture sociale aggravée. Il nous semble que tant que nous ne reviendrons pas aux valeurs essentielles qui fondent le bonheur de l'homme, plutôt qu'être enracinés dans de seules valeurs économiques, nous ne parviendrons pas à enrayer la crise.

C'est pourquoi modestement, avec nos petits moyens, nous nous engageons dans un travail de partenariat avec la ville d'Amiens.

Nous souhaitons permettre à chaque enfant accueilli à la Maison de découvrir une autre logique de vie, celle qui fait que l'amitié est plus forte que l'Economie, sans mépriser cette dernière mais en la replaçant à sa juste place.

C'est cette amitié que nous célébrons aujourd'hui en grande joie, avec nous et parmi vous anciens de l'O.P., vous qui n'avez pas perdu la pratique de cette vertu qu'est l'amitié. Cette amitié aussi qui vous unit et vous relie à ceux qui nous ont quittés et plus spécialement à celle qui a marqué par sa disparition votre année 1995,

et dont nous allons découvrir le nom par la main de votre président.

Répondant à cette invitation, Marcel Vigneron dévoile la plaque de cuivre scellée à l'entrée de la salle des fêtes qui portera désormais le nom de - Salle Jenny Vacher - en hommage à la longue carrière à l'O.P. de ce professeur du cours commercial des années 1934 à 1974. et dont la vie toute entière fut estimée de tous.

-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-

LE REPAS DE PRINTEMPS

dimanche 31 mars

C'est par petits groupes que les invités, anciens de l'O.P., arrivent entre 12 h. et 12 h. 30 au restaurant de l'Hôtel Ibis.
Tout le monde se retrouvent bientôt attablés dans la salle que la direction à mise à notre disposition.
A l'apéritif, notre camarade et président Marcel nous souhaite la bienvenue et, au nom de l'association, remet un gros bouquet de fleurs à notre camarade Yvonne Faivre à l'occasion de ses 80 printemps.
Le repas se déroule dans une chaude ambiance et chaque convive choisit le mets parmi toute une diversité présentée avec goût.
Nous voyons avec joie l'arrivée remarquée de nos musiciens Serge et Magali qui comme à l'habitude nous feront danser avec la maestria que nous leur connaissons. Sous la direction de Marcel et accompagnés par eux, nous entamons quelques chants cempuisiens avec au micro notre ami Jean Compérot.
Après le tirage de la tombola et la remise des prix aux heureux gagnants, l'après-midi se poursuit par le bal qui connait un grand succès.
En espérant nous retrouver toujours plus nombreux lors de la prochaine invitation,

amitiés et à bientôt.

Roger GRAPPEY.

-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-

LA JOURNEE DU 11 MAI 1996

En tant que nouveau secrétaire de l'association, je vais évoquer en quelques mots la merveilleuse journée passée à Cempuis, ce samedi 11 mai 1996.
Je suis parti de Meaux en direction de Champigny afin de prendre Danièle Gareau, puis en compagnie de ma soeur Jeannette qui est sortie de l'O.P. en 1946 et de Danièle, nous sommes passés par la Porte de la Chapelle prendre également Yvonne Faivre. Nous avons pris alors la grande route vers Cempuis où nous sommes arrivés vers 10 h. 45. A notre surprise nous avons trouvé déjà là un grand nombre d'anciennes et d'anciens, une cinquantaine environ.
Dans la cour d'honneur nous avons écouté le discours de notre président puis celui de monsieur le Directeur. Ensuite nous nous sommes dirigés vers le Caveau. A l'entrée du tombeau nous avons, comme autrefois, déposé de petits bouquets de fleurs que nous avaient donnés les élèves de l'établissement. C'est avec émotion que nous avons écouté le discours de Marcel. A la fin de la cérémonie, accompagnés du directeur, du maire de Cempuis et des élèves, nous nous sommes dirigés vers la salle des fêtes où nous attendait un événement. A la demande de Monsieur Rombout, Marcel découvre une plaque et quelle fut notre surprise d'y lire l'inscription : Salle Jenny Vacher. Ensuite nous sommes allés au réfectoire pour déguster un excellent repas préparé avec talent par le cuisinier.
Et cette journée s'est terminée par quelques chants et évocation de nos bons souvenirs de l'O.P.
... Puis chacun a repris la route pour regagner son domicile.

Le secrétaire Roger Grappey
528 Parc Foch
77100 Meaux.

LES VISITEUSES DU SOIR ...

" Le 9 octobre 1933, si vous étiez sorti de chez vous après dîner, vous auriez eu l'impression que les étoiles tombaient du ciel. La voûte céleste semblait rayée d'une succession de traînées lumineuses, à la cadence de 15 à 20 par seconde, à la manière d'un long feu d'artifice silencieux.Après minuit, quand tout fut terminé, les vraies étoiles brillaient toujours et rien n'était changé dans la topographie céleste. On venait simplement d'assister à une belle pluie d'étoiles filantes. Le même phénomène s'était déjà produit le 27 novembre 1872 et le 27 novembre 1885."

A l'O.P. nous avions été prévenus de cette exceptionnelle pluie d'étoiles filantes par le surveillant général, le père Cibeau. Ce soir là, comme tous les soirs pendant la mauvaise saison (la moitié de l'année) nous étions, après le repas du soir, en récré dans la cour d'honneur. La nuit était noire et le faible éclairage des 3 ou 4 lampes électriques des lampadaires ne nuisait pas au spectacle céleste qui déjà commençait. A cette époque d'avant guerre, n'existait pas le décalage horaire d'aujourd'hui, le jour pointait plus tôt et en hiver la nuit tombait à quatre heure et demie.

Et voilà les 300 élèves dans la nuit, piétinant le pavé humide de la cour, le nez en l'air vers le ciel en spectacle, applaudissant en extase cet exceptionnel et long feu d'artifice encore jamais vu.

Qui s'en souvient ? Les "ceusses" de l'année 1933 s'appelaient : Tireux, Cousin, Rondeau, Nègre, Delpeux, Faivre, Feneyrol, Geoffre, Froissard, Houdry,Jarry, Ledoux, Louis, Montané, Rosemberger, Abadie, Bruyer, Casseleux, Créteau, Desreaux, Feneyrol, Gombert, Grivotet, Lovy, Martin, Mathias, Mouchon, Pouliquen, Briand, Lamarre, Heux, Lascols, Delfeuille, Varry, Godard, Morey, Tiberge, Milhem.

...Et puis, comme c'était un lundi et qu'il était vingt heures les plus grands élèves sont allés à l'étude jusqu'à 21 h. et les autres sont allés se coucher. Bonne nuit les petits !

_ Comme il reste un peu de place je vais continuer la description des Visiteuses du soir.

" Qu'est-ce qu'une étoile filante ? Pas grand chose en vérité. Dans son circuit annuel autour du soleil, la Terre rencontre sans cesse de petites particules interplanétaires qu'elle capte et "balaie" dans son atmosphère. Les astronomes les appellent météorites. Lorsqu'un de ces grains de poussière pénètre dans l'air, il s'échauffe violemment par friction, s'électrise, devient incandescent et se volatilise. Combien pèsent-ils? quelques centigrammes en moyenne et ils ont à peine la dimension d'une tête d'épingle. Ils apparaissent en général à 120 km de hauteur et s'évanouissent vers 60 km, parcourant ainsi obliquement une centaine de km. A de telles distances, un phare de 8.000 watts serait à peine visible. N'est-il pas extraordinaire qu'un si petit objet lumineux soit aperçu d'aussi loin ? Sachez qu'il se consume à plus de mille degrés. Cette intense lumière est due à une exceptionnelle rapidité.

Les météorites accroissent la masse de la Terre. Les étoiles filantes ne sont que de minuscules graviers, très rarement de petits cailloux, traversant l'atmosphère. Il en tomberait environ 20 millions en 24 heures sur toute la surface terrestre. Notre globe subit ainsi un perpétuel bombardement sidéral. Cette averse permanente accroît lentement la masse de la Terre de 5 tonnes par jour, ce qui ralentit sa rotation et accélère la révolution de la Lune.

- La pluie d'étoiles filantes du 9 Octobre 1933 était liée à l'essaim circulant sur l'orbite de la comète Giacobini-Zinner. La fréquence observée a dépassé 200 météorites à la minute. "

D.R.

RECITATION

-:-:-:-:-:-:-:-

Souvent, à Cempuis, dans les premiers mois de la rentrée scolaire, en automne, le professeur de "lettres" faisait apprendre à ses élèves de 14, 15, 16 ans, un poème choisi parmi ceux, tous merveilleux, des Méditations Poètiques de Lamartine. Dans les années 30 le professeur s'appelait Contini.

L'Automne

Salut, bois couronnés d'un reste de verdure !
Feuillages jaunissants sur les gazons épars !
Salut, derniers beaux jours ! le deuil de la nature
Convient à la douleur et plaît à mes regards.

Je suis d'un pas rêveur le sentier solitaire;
J'aime à revoir encor, pour la dernière fois,
Ce soleil pâlissant, dont la faible lumière
Perce à peine à mes pieds l'obscurité des bois.

Oui, dans ces jours d'automne où la nature expire,
A ses regards voilés je trouve plus d'attraits ;
C'est l'adieu d'un ami, c'est le dernier sourire
Des lèvres que la mort va fermer pour jamais.

Ainsi, prêt à quitter l'horizon de la vie,
Pleurant de mes longs jours l'espoir évanoui,
Je me retourne encore, et d'un regard d'envie
Je contemple ses biens dont je n'ai pas joui.

Terre, soleil, vallons, belle et douce nature,
Je vous dois une larme aux bords de mon tombeau !
L'air est si parfumé ! la lumière est si pure !
Aux regards d'un mourant le soleil est si beau !

Je voudrais maintenant vider jusqu'à la lie
Ce calice mêlé de nectar et de fiel ;
Au fond de cette coupe où je buvais la vie,
Peut-être restait-il une goutte de miel !

Peut-être l'avenir me gardait-il encore
Un retour de bonheur dont l'espoir est perdu !
Peut-être, dans la foule, une âme que j'ignore
Aurait compris mon âme, et m'aurait répondu !...

La fleur tombe en livrant ses parfums au zéphire ;
A la vie, au soleil, ce sont là ses adieux :
Moi, je meurs ; et mon âme, au moment qu'elle expire,
S'exhale comme un son triste et mélodieux.

Alphonse de Lamartine
Poète et homme politique
(Mâcon - 1790 - Paris - 1869)

-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-

TROMPETTES ET TROMBONES



Dans la cour d'honneur - Cempuis 1933 -

Au pupitre des trompettes :
Nègre Raymond - Le Fur André - Heux Jeanine - Daout Simone et la fille Doublat.

Au pupitre des trombones :
Wolff Yves - Salmon Raymond.

cps n°173 5°série
page 10

QUE SONT-ILS DEVENUS ? ...

Promotion 1955 -

Poidras Josette - Vasse Danielle - Vasse Jacques - Barnicot René - Face Lucette - Face Gilbert - Stabe Monique - Chollet Jean - Brousse Daniel - Graux Marcelle - Landard Claude - Le Blévec Roger - Alphandéry André - Alphandéry Jean Pierre - Vanderhoven Jacky - Thévenet Monique - Palacio Jacques - Dumais Henri - Pollard Paul - Duquesney Edgar - Boudot Lucette - Palefroy Odette - Lovati Claude - Pion Hélène - Billard Jean Claude - Billard Georges - Dulaurent Robert - Cougouluegnes Gérard - Salles Claude - Leduc Guy - Bertin Geneviève - Bertin Jean - Bertin Madelcine - Bertin Mireille - Bertin Roger - Devinast Geneviève - Devinast Raymond - Vantroyen Gérard Vantroyen Jeanine - Bizet Patrice - Limoge Hélène - Limoge Yolande - Clément Jean Louis - Luguet Alain - Parpaix André - Boulay Geneviève - Boulay Evenyne - Coutant Paul - Marchandeau Bernard - Dangleterre Philippe - Perrin Louis - Perrin Yves - Martin Bernard -Guyot Martine - Guyot Christine - Petit Louise.

Promotion 1956 -

Dusseau Lucien - Dusseau Patrice - Joubert Gérard - Cosnard Josette - Garel Jacky - Pradères Jacques - Tournemine Raymonde - Delugeard Claude - Roussel Jacques - Castand Anne Marie - Bizet Dominique - Maouche Françoise - Vast Maurice - Reich Nicole - Duquesney Marie José Perrin Armande - Petit Yolande - Artiaga Jean - Amata Victor - Fleury Serge - Henriet Albert - Mouchart Jean Jacques - Vinatier André Pellier Evelyne - Pestel Annick - Rolland Yolande - Viellescazes Christiane - Gapennes Denise - Rousseau Mauricette - Singer Henri - Baumard Gérard - Cheret Michel - Desrues Claude - Camus Jean Pierre - Moncharmon Michel Burbaud André - Henriet Jacques - Graux Madeleine - Neclercq Bernard - Vray Christian - Reminiac Liliane - Reminiac Lionel.

Promotion 1957 -

Ponce James - Fumi Danièle - Boesnach Maurice - Rouyer Bernadette - Rouyer Martial - Allary Gilbert - Berthelier Etienne - Berthelot Monique - Le Goff Liliane - Caplet Nicole - Chicart Renée - Guillaume Nicole - Rivière Michel - Vanderhoven Serge - Roddier Lydie - Rolland Geneviève - Dumais Gilbert - Arnoldy Jean - Fumi Liliane - Loubier Françoise - Decoin Jean Claude - Greiner Serge - Saïdi Jean - Grapennes Andrée - Galand Michèle - Lovati Yolande - Della Jagoma Germaine - Miniou Michel - Boutin Myriam - Kaspezac Albert - Caron Ginette - Denis Patrick - Reich Maxime - Lacoste Liliane - Girardin Alain - Girardin Christine - Girardin Eugène - Mesmer Mireille - Mesmer Guy - Ripers-Lemaire Andrée - Duquesney Christian - Haslouin Christian - Refour Jacqueline - Celmis Roger - Camut Jean Pierre - Abdelmoumeni Guy.

Nous prions ceux et celles qui le pourront de bien vouloir adresser tous les renseignements concernant les camarades nommés ci-dessus à :

Mme Maryvonne Plichon (Le Galle)
182, rue du 2 Septembre 1944
02510 Etreux -

Maryvonne qui a eu l'idée de cette recherche, pourra, éventuellement, transmettre le résultat, pour information, au gérant du Cempuisien.

-:-:-:-:-:-:-:-:-:-

MENUET

Paroles de Favart
(18ème s.)

d' EXAUDET (18ème s.)

Modéré et léger



cps n°173 5°série
page 12



L'AFFAIRE PAUL ROBIN (1894)

(suite)

-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-

Remous au Conseil général et à la Chambre

Le débat s'engage au Conseil général de la Seine le 17 octobre 1894 sur une question de Henri Rousselle au sujet de la révocation du directeur de l'Orphelinat Prévost.

Rousselle lit une déclaration de la Commission de surveillance de l'Orphelinat Prévost, dont il est le président, qui a été adoptée à l'unanimité de ses membres et qui « proteste contre les outrages dont on a voulu flétrir les élèves et les anciens élèves de la maison et exprime le désir que le caractère de l'institution soit conservé ». Il invite le préfet de la Seine à s'expliquer sur les motifs qui l'ont déterminé à signer l'arrêté de révocation de Paul Robin et l'accuse d'avoir en fait « cédé aux objurgations de la *Libre Parole*... et de ceux qui représentent les Jésuites » en se conformant à la décision du Conseil des ministres sans avoir « eu la délicatesse de consulter la Commission administrative, d'interroger ces hommes de bien qui, depuis quatorze ans, dirigent au milieu des difficultés, des pièges sans nombre tendus sous leurs pas l'orphelinat de Cempuis et qui ont toujours rendu justice au mérite et à l'honorabilité du directeur ». Il conclut à la satisfaction générale en affirmant :

« Il n'y a pas eu de faute commise à l'orphelinat de Cempuis ; dès lors, l'arrêté pris par vous est un arrêté de complaisance, rendu au profit des cléricaux et des ralliés contre les républicains ». L'assemblée se sépare en demandant communication des rapports d'enquête concernant Cempuis.

Le 22 octobre, le préfet de la Seine répond à cette demande par un refus ; « les documents de l'enquête ont été considérés par le gouvernement comme des documents d'ordre administratif et intérieur qui ne peuvent par conséquent être communiqués » ; indignée, l'assemblée départementale décide alors de constituer sa propre commission d'enquête. Cependant, la sympathie de tous ses membres est loin d'être acquise à Robin ; il s'agit surtout pour elle de protester contre ce qu'elle considère comme un empiètement inadmissible du pouvoir central sur ses prérogatives ; Emile Landrin déclare : « j'estime, avec mes amis, que [d'aucuns de nos collègues de la majorité] servent mal la République en se courbant sous le joug d'un gouvernement qui va chercher le mot d'ordre à Rome et gouverne pour le clergé et les cléricaux ».

La commission d'enquête, qui comprend quinze membres, est nommée le 26 octobre. sous la présidence de Pierre Hervieu, la vice-présidence de François Laurent-Cély et, avec pour secrétaires, Eugène Fournière et Auguste Gervais. La commission travaille d'arrache-pied car, à la fin du mois de novembre, elle a terminé l'audition des témoins et, le 17 décembre, Laurent-Cély est chargé de rédiger le rapport ; le dossier est volumineux « car il ne mesure pas moins de quarante centimètres de haut ». Cependant, malgré la diligence du rapporteur, il n'est pas encore possible de fixer la date du débat car, dit Laurent-Cély, « les membres de la commission savent dans quelles conditions le rapport m'a été attribué. Depuis que je suis saisi, j'apporte la plus grande hâte à réunir les éléments de mon travail, mais j'attendais, il y a deux jours à peine, que certaines dépositions fussent revenues, signées de leurs auteurs ».

Dans le même temps, dès la rentrée parlementaire, le 10 novembre 1894, Aimé Lavy, député socialiste de la Seine, interpelle à la Chambre des députés le ministre de l'Instruction publique. Il fait l'historique de la campagne de presse contre Cempuis et des mesures prises par le gouvernement. Pédagogue lui-même — il a dirigé l'école laïque libre de la rue Blanche à Paris — il a mené sa propre enquête à l'Orphelinat Prévost ; il réfute point par point les accusations portées contre Robin dans l'arrêté de révocation, en citant des témoignages ; il met personnellement en cause un maître que Paul Robin avait licencié, M. Pouroailly, dont les accusations reprises dans les colonnes de la *Libre Parole* avaient alimenté la campagne de presse ; il démontre qu'il s'agit en fait d'un escroc et d'un chevalier d'industrie : « Voilà le professeur de morale qui vient dénoncer les immoralités de l'Orphelinat Prévost ! ». Le débat devient particulièrement violent quand il aborde le dernier

point de l'accusation : la laïcité; le comte de Pontbriand s'exclame : « Vous avez prétendu que laïque et athée, ce n'est pas la même chose; nous sommes obligés de constater le contraire aujourd'hui ! ». En innocentant Paul Robin, Aimé Lavy soutient la thèse selon laquelle c'est en fait Ferdinand Buisson qui est poursuivi : « Tous ces jours-ci, la presse mercenaire et cléricale indiquait, de la façon la plus nette, qu'elle voulait aller frapper M. Buisson. J'attends qu'on nous dise si on a oublié la loi libérale, républicaine de 1882 sur la laïcité de l'enseignement... J'attends que vous disiez que M. Buisson, chargé de la laïcisation de nos écoles... est placé sous votre sauvegarde et que vous ne laisserez pas compromettre par des attaques contre sa personne, attaques imméritées, injustes, une œuvre qu'il a su si bien défendre. J'attends que vous disiez que, ministres républicains, vous défendrez la meilleure part de l'œuvre républicaine accomplie ces vingt dernières années, c'est-à-dire la loi qui a établi l'enseignement laïque et permis la création d'établissements comme ceux de Cempuis où, sans s'inquiéter des haines sociales et des préjugés, on ouvre l'esprit des enfants à toutes les idées généreuses; j'attends que vous disiez que cet enseignement reste avec la protection de l'Etat et qu'il subsistera tant que durera la République ». Georges Leygues répond en lisant quelques extraits du rapport Jacoulet et en citant divers témoignages défavorables et plaintes; la Chambre approuve les déclarations du gouvernement et passe à l'ordre du jour.

Le 27 mai 1895, François Laurent-Cély présente au Conseil général de la Seine le rapport de la commission d'enquête sur l'affaire de Cempuis. Un épais recueil de 348 pages rassemble le rapport lui-même, diverses pièces telles que lettres, brochures, etc. et les dépositions d'une cinquantaine de personnes ayant eu des liens avec l'orphelinat. Les conclusions du rapport sont très favorables à Paul Robin dont il établit que les faits qui lui ont été reprochés à la tribune de la Chambre des députés par G. Leygues sont presque tous faux ou complètement dénaturés, et que les griefs invoqués par l'arrêté de révocation du 31 août n'ont pas été reconnus par l'enquête. « C'est donc à tort que M. le ministre de l'Instruction publique a donné l'ordre à M. le préfet de la Seine de révoquer M. Robin sans consulter la Commission de surveillance ni le Conseil général ». « Ce qui caractérise l'enquête faite par la commission, c'est d'une part la loyauté, l'entrain avec lesquels tous les républicains, les amis du progrès sont venus témoigner devant elle; c'est d'autre part l'absence absolue, l'effacement complet de ceux qui, sournoisement, par des portes entrebaillées, avaient communiqué aux délégués du gouvernement et de la presse des renseignements faux. Cette constatation suffit pour faire préjuger la véracité des faits allégués contre l'école de Cempuis. Tous ces torrents d'ordures déversés sur Cempuis sont les résultats d'une campagne menée dans la presse, dans une certaine presse qui ne cherche qu'à jeter le discrédit sur la République ». Le Conseil adopte ces conclusions et décide, le 31 mai, d'attribuer à Paul

Robin une allocation annuelle et viagère de 4 000 francs à compter du 31 août 1894, au grand dépit de l'**Evénement** qui s'insurge contre cette mesure qui montre qu'on regarde « sans doute comme un martyr cet apôtre de la coéducation équivoque des deux sexes » (16 août 1895).

Paul Robin face à ses accusateurs

Le 20 septembre 1894, Paul Robin adresse une lettre ouverte au *Temps* dans laquelle il précise certains faits. « Votre journal et vos accusations existent, je l'ignorais et je l'ai appris à mes dépens... Il n'y avait cependant guère de nouveautés dans les arguments allégués eux-mêmes ; le nouveau, c'était leur reproduction dans un journal d'une haute réputation et honorabilité ».

Il répond aux accusations du *Temps* sur deux points :

— le recrutement du personnel :

« Je n'ai jamais cessé de répéter que la situation faite à l'établissement de Cempuis m'obligeait à recruter mon personnel dans les agences. Neuf fois sur dix, j'avais affaire à des individus exécrables ou au moins incapables... J'y vois que j'ai employé un anarchiste et un chinois, chose horrible en vérité. Seulement, l'anarchiste, un brave garçon du nom de Leleu, était si peu dangereux qu'après avoir été arrêté sans raison, il fut relâché au bout de trente quatre jours sans explications. Le Chinois, c'est plus grave encore. C'est un nommé Devilder qui avait été sous-chef de musique dans un régiment français au Tonkin. J'ignorais que tous nos compatriotes qui vont au Tonkin, même dans nos corps expéditionnaires, changeassent pour cela seul de nationalité... ».

Tous les rapporteurs qui ont écrit sur l'affaire de Cempuis et le ministre de l'Instruction publique lui-même à la Chambre ont souligné à quel point le recrutement du personnel posait problème. En effet, jusqu'au décret du 4 novembre 1894, qui accorde aux instituteurs et institutrices appelés à exercer dans les écoles créées dans les établissements de bienfaisance les mêmes droits et avantages qu'aux autres instituteurs publics, les maîtres de Cempuis ne pouvaient bénéficier d'une pension de retraite.

—« Je suis internationaliste, dites-vous. Il est vrai que j'ai été, avec tant d'autres qui voudraient le faire oublier, membre de l'Internationale, presque un de ses fondateurs. Fanatique de la paix, j'ai toujours voulu que tout le monde fût prêt pour la défendre. Désapprouvant le système des armées permanentes, voulant les milices nationales, la nation armée, je n'ai pas prêché ces idées à des enfants incapables d'en peser la philosophie ; j'ai fait mieux, je n'ai pas parlé, j'ai agi. Avant Paris, j'ai eu mon bataillon scolaire ; après Paris, où les exagérations chauvines avaient rendu grotesque et ont fait croûler cette belle institution,

je l'ai conservé immuable. Nos garçons nous quittent à 16 ans, marcheurs infatigables, bons tireurs, connaissant bien l'école de section et l'exercice en ordre dispersé. Et en cela, ils sont presque les seuls au monde !... »

« Voilà ma simple réponse à des questions personnelles. Je ne crois pas que je continue cette guerre à coups d'épingles qui ne convient pas à mon tempérament. Que me font tous ces commérages ? Je tiens à l'estime de quelques douzaines d'hommes qui ont la mienne ; je sais que je n'ai que grandi dans la leur. Ma condamnation prononcée par un million d'attardés ne pèse rien pour moi auprès de l'approbation de quelques penseurs philosophes ».

Après la révocation de Paul Robin, l'originalité de l'établissement de Cempuis disparaît peu à peu ; le nombre des enfants accueillis s'accroît et le personnel ne réside plus sur place ; Rebeillard, dans un rapport au Conseil général de la Seine en décembre 1899 reconnaît qu' « avec cette extension rapide qui, remarquons-le, atteste la prosperité de l'établissement, le caractère familial qui a présidé à sa fondation a dû s'atténuer ». L'enseignement moral y est donné conformément aux programmes des écoles primaires ; c'est la fin du caractère profondément laïque de Cempuis.

Après le désaveu officiel qui l'a frappé, Paul Robin se consacre à la diffusion des théories néo-malthusiennes ; il participe à la création de la Ligue de la Régénération humaine qui publie la revue *Régénération* et milite pour la restriction des naissances, la libre maternité et l'eugénisme.

Paul Robin met fin à ses jours en 1912.

Christiane DEMEULENAERE-DOUYERE
Archiviste-paléographe
Conservateur aux Archives de Paris

SOURCES

Archives nationales, F*17* 14312 et 14313. AJ*16* 233.

Archives de Paris, D.X. (Affaire Robin).

Gabriel Giroud. — *Cempuis, Education intégrale. Coéducation des sexes d'après les documents officiels et les publications de l'établissement.* Paris (Bibliothèque internationale de Sciences sociologiques), 1900.

Maurice Dommanget. — *Paul Robin.* Paris, Les grands éducateurs socialistes, s.d.

En cette année 1996 où l'on rend hommage au poète Paul Verlaine à l'occasion du centenaire de sa mort, je suis heureux de participer à cette célébration au moyen de cette mélodie que j'ai composée et adaptée aux paroles de Paul Verlaine.

Jean Jacques Barbier

Paroles de Verlaine — **Chanson d'automne** — Musique de JJ Barbier

Allegretto

① Les sanglots longs des vi-o-lons De l'au-tom-ne
Blessent mon cœur D'une lan-gueur Mo-no-to-ne.

② Tout suf-fo-quant Et blê-me, quand Son-ne l'heu-re
Je me sou-viens Des jours an-ciens Et je pleu-re.

③ Et je m'en vais Au vent mau-vais Qui m'em-por-te
De-çà, de-là, Pa-reil à la Feuil-le mor-te.

2e fois en ralentissant — 1e fois — 2e fois

NB. Pour finir, la reprise, une troisième fois, bouche fermée.

Paul Verlaine, poète français, né à Metz (1844 - 1896). D'abord "poète - fonctionnaire" et de salon, professant un idéal humanitaire, il connait le désaroi moral sous la triple influence d'un amour malheureux, de l'alcoolisme et de Baudelaire (Poèmes saturniens, 1866; Fêtes galantes, 1869).

Après une période d'apaisement (la Bonne chanson, 1870) la rencontre de Rimbaud bouleverse sa vie. Il retrouve la foi catholique (Sagesse, 1881) et son énergie créatrice, et réclame une poésie plastique et musicale (Jadis et naguère, 1884). Devenu; malgré lui, le chef de l'école "décadente", il fait connaître les Poètes maudits (1884), puis erre de garnis en hôpitaux en publiant de petits recueils de circonstance (Parallèlement, 1889; Invectives, 1896.

Le Petit Larousse -

Petite correspondance

De Jean Filard - 13 c. rue Henri Dunant - 02100 St-Quentin

Mon cher Daniel,

Je suis très sensible à ton geste de me faire parvenir une photo prise à une époque lointaine et encore bien présente dans ma mémoire. Je t'en remercie infiniment. Mon attachement à la famille cempuisienne est profondément enraciné dans mon coeur. Malheureusement mon état de santé ne me permet pas d'y répondre comme je le désirerais.

Récemment, avec le n° 120 du Cempuisien d'octobre 1980, j'ai retrouvé la composition de la fanfare qui s'est rendue à Grenoble en juin 1929 (photo également reproduite page 3 - Cempuisien 171). Comme tu peux le constater je suis près de Maurice Voillot qui tient la batterie. Je suis bien jeune, j'ai 11 ans à l'époque.

Pour moi ce fut une grande aventure que je n'ai pu apprécier à sa juste valeur en raison de nos multiples prestations musicales fort tardives mais qui reçu un accueil chaleureux de la population à l'occasion de nos défilés en ville et un éclatant succès lors de notre concert au théâtre.

Monsieur Canioni a profité de notre présence dans la région pour nous faire visiter le monastère de la Grande Chartreuse. Au moment de notre départ, en gare de Grenoble, la municipalité est venue remettre à M. Roger une branche garnie de feuilles dorées.

Puis ce fut l'arrêt à Lyon; la montée à Fourvière par le funiculaire, suivie d'une promenade. En soirée, Place Belcour, concert sous un kiosque. Pendant l'exécution un violent orage s'est déchaîné. Stoïques, les auditeurs n'ont pas bronché. Sous l'averse ils ont tenu bon et nous ont témoigné une sympathie enthousiasmée en réclamant un tour d'honneur. Nous traversons la foule, puis c'est le transport vers la gare et le voyage de nuit pour le retour.

Voilà dans la tête d'un gamin de 11 ans les quelques impressions parmi d'autres que lui a laissées ce voyage de Grenoble.

Cette lettre a éveillé en moi quelques souvenirs confus et bien lointains.

Reçois mon cher Daniel, toutes mes amitiés à partager avec les tiens.

-:-:-:-:-

Mon cher jean,

Merci de ta gentille lettre pleine de vieux souvenirs.
... J'ajouterai que depuis cette date 1929 jusqu'à la guerre, la Municipalité de Grenoble, chaque année, en signe de reconnaissance et de "sympathie chaude", a adressé un colis de confiserie (petits bâtonnets creux, à la menthe) à M. Roger qui nous distribuait , après la répétition de 13 h., dans la salle des fêtes, ces délicieuses sucreries.

D.R.

-:-:-:-:-:-:-:-:-

Dans la Famille cempuisienne

- Nous avons appris, bien tardivement, le décès de Liliane Mockel (Wogell) survenu le 9 janvier 1996, dans sa 44ème année.

A Jean Pierre son mari, à ses enfants ainsi qu'à Jacqueline, Françoise, Madeleine et Jacques Mockel, nous présentons nos condoléances les plus sincères.

- Après avoir été victime d'un grave revers de santé, il y a plusieurs mois, Roger Pouliquen est sorti de l'hôpital. C'est dans une clinique spécialisée qu'il bénéficie maintenant de soins intensifs de rééducation.

Le Comité lui a transmis nos voeux de rétablissement et d'amitié au nom de tous les anciens.

Souvenir, souvenir,

La vie scolaire cempuisienne
(d'après un article du directeur de l'O.P., paru dans le Cempuisien, en 1928.)

La réouverture des cours et des ateliers à l'Orphelinat ne coïncide pas avec le retour du mauvais temps, mais il n'est pas désagréable de reprendre le travail par un soleil radieux. Pour les anciens élèves qui l'ont oublié, il n'est peut-être pas inutile de dire que les grandes vacances à Cempuis commencent le 1er juillet. Déjà à cette époque, le groupe des jeunes est au bord de la mer depuis une semaine. C'est qu'en effet le Pavillon Rousselle à Mers est prêté en août-septembre à deux autres établissement de la Seine. Les Cempuisiens, au nombre de 180, en deux groupes, en profitent donc jusqu'à la fin de juillet. Du 1er au 15 août c'est encore les vacances pour tout le monde, puis le 16, c'est la rentrée des ateliers. Il faut qu'en effet nos Professionnels qui sont "de l'année", suivant l'expression consacrée, c'est-à-dire qui comptent leurs derniers 365 jours à l'O.P. ne perdent pas un seul instant pour se préparer aux rudes travaux qui les attendent à leur sortie.

Les classes vaquent encore jusqu'à fin août avec seulement quelques études où l'on se remet peu à peu au travail. Et le premier septembre c'est la rentrée pour toutes les classes. Les élèves âgés de 13 ans deviennent "professionnels" et feront ainsi 3 années d'apprentissage. S'ils ont obtenu le Certificat d'Etudes à 12 ans ils passeront quatre ans à l'atelier.

(- Note du gérant : C'est pendant la première quinzaine d'août que s'effectuaient les fameuses grandes promenades qui menaient, en grande joie, les élèves, filles et gars, sur les routes poudreuses vers Bergicourt, Bonneleau, Achy par la forêt de Malmifait..)

...Voici quelques détails sur l'enseignement de la musique pour tous les degrés, enseignement qui incombe, en entier, à M. Roger.

Au cours préparatoire, les enfants reçoivent les premières notions de solfège par la méthode phonomimique, et on apprend des petits chants par audition. La méthode chiffrée est la seule employée dans les trois dernières petites classes. Dès les cours moyens, les élèves étudient la portée et désormais ils liront la musique indifféremment au moyen des deux méthodes. S'il est des élèves particulièrement doués - et les dispositions naturelles s'aperçoivent facilement - il n'en est pas d'absolument rebelles et incapables de chanter.

Au cours professionnel nos élèves ont deux heures de solfège et théorie musicale chaque semaine. Presque tous font partie de la fanfare aussi peuvent-ils lire des leçons de solfège de grande difficulté. Ils connaissent la clé de fa 4ème ligne, sont exercés à la dictée musicale et reçoivent même des notions d'harmonie et de transposition. Le samedi de 6 à 7 heures du soir, ils sont rassemblés pour l'exécution des choeurs.

Et lorsqu'à 9 ou 10 ans les élèves commencent l'étude d'un instrument, les résultats ne se font pas attendre. La "petite fanfare" a trois heures de répétition par semaine, au gymnase. Le visiteur qui pénètre dans ce "temple de la musique" à l'heure des répétitions entend une belle cacophonie. Lorsque les jeunes élèves ont fait dix ou douze mois d'études, ils entrent à la grande fanfare dont les répétitions d'ensemble ont lieu tous les jours de 12 h.30 à 1 h.30.

Et c'est ainsi que, grâce au talent de M. Roger et à ses efforts patients et persévérants, notre petite phalange de musiciens a acquis la réputation que tous lui connaissent. Le chef de musique du 5ème régiment d'infanterie, M. Barat, est venu cette année au Pavillon Rousselle à Mers, et a écouté quelques morceaux. Il ne savait exprimer toute son admiration. De tels résultats lui paraissaient invraisemblables.

- La gymnastique est enseignée dans toutes les classes 2 heures par semaine par M. Charrière.

Si nos élèves ne se rendent pas toujours sans maugréer aux répétitions de la fanfare, en revanche la gymnastique est pour eux la distration sans rivale. Est-ce à dire que tous les exercices leur plaisent également ? Non, et ceux qui nécessitent une attention soutenue, une application et une discipline parfaites laissent quelquefois à désirer, mais les agrès, l'athlétisme : lancement du poids, du disque, du javelot, saut, course, sont appréciés des grands élèves. Un immense terrain est d'ailleurs réservé à ces sports. Le football, est-il besoin de le dire, passionne nos garçons. Le prof. de gym. M. Charrière y est très habilement secondé par MM. Cavanagh et Villin, surveillants d'internat qui, avec un dévouement inlassable dirigent nos équipes à l'entraînement et font eux-mêmes partie du groupe qui a déjà remporté plusieurs victoires sur les équipes des pays voisins.

Les jeunes filles aiment le basket-ball et inaugureront bientôt le court de tennis depuis si longtemps en construction.

Enfin, il convient d'ajouter que chaque semaine, M. Charrière donne un cours de danse très apprécié de nos Cempuisiennes

Ainsi rien n'est négligé pour donner aux enfants l'éducation physique indispensable à leur développement. Nous espérons qu'un jour elle sera complétée par les leçons de natation.

(Alors qu'à Atlanta les jeux olympiques viennent de se terminer avec plus de 30 médailles pour la France, rappelons qu'aux jeux Olympiques d'Anvers,un ancien élève,Ernest Cadine avait remporté l'Or avec 290 kg aux haltères dans la catégorie Mi-lourd.)

-:-:-:-:-:-:-:-

AVIS AUX AMATEURS

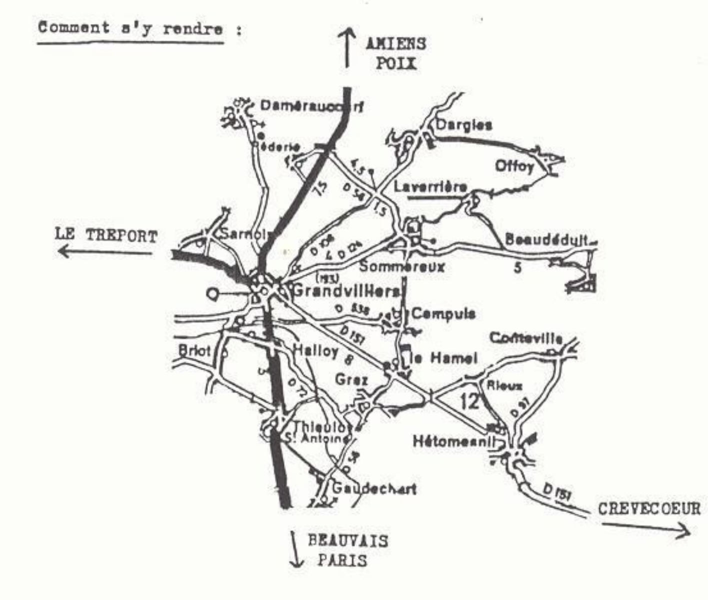
Lisez cette annonce. LA VERRIERE se trouve immédiatement après Sommereux. Pour m'y être arrêté plusieurs fois, je puis vous assurer que le jeu en vaut la chandelle et que les prix sont très raisonnables.

Se présenter de la part de l'Association des Anciens.

Merci de donner votre opinion au Comité s'il vous arrive d'y faire étape.

M . V.

Comment s'y rendre :



cps n°173 5°série
jaquette p.3



La journée du 11 Mai 1996

Avant de reprendre la route vers Paris, un groupe d'anciennes et d'anciens de l'O.P. pose pour le Cempuisien, devant une des classes du bâtiment "nord-sud" dans le parc.

Photo Roger Laher.



LA PAGE PHOTOS

cps n°173 5°série
jaquette p.4

Souvenirs des Cempuisiens







